

# RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2022

Rapport déposé par le maire lors de la session extraordinaire du 17 juillet 2023 portant sur le rapport financier de la Municipalité de L'Ange-Gardien pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022.

*C'est avec plaisir que je vous présente, à titre de Maire et, tel qu'exigé par la Loi, mon rapport sur les états financiers audités de la Municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022.*

## États financiers et rapports de l'auditeur pour l'année 2022

Le rapport financier 2022, préparé par la direction générale, a été audité par la firme Mazars. Mentionnons en premier lieu que les rapports de l'auditeur externe sur les états financiers et sur le taux global de taxation réel ne comportaient aucune réserve et confirment que nos états financiers donnaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, le tout conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## Situation financière

Je suis très fier de souligner que la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2022 était toujours très enviable avec des excédents accumulés totalisant 19 579 434 \$. Ces excédents sont constitués d'actifs financiers pour 5 377 165 \$ et non financiers, principalement des immobilisations, de 28 908 259 \$ et de passifs de 14 705 990 \$, composés principalement de la dette à long terme.

## État des résultats

En ce qui concerne plus spécifiquement l'année 2022, celle-ci s'est soldée par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 273 750 \$ et un excédent d'investissement à des fins fiscales de 20 060 \$. L'excédent de fonctionnement est essentiellement dû à une croissance du marché de la construction neuve et aux transactions immobilières également en forte hausse dans notre municipalité en 2022. Ces deux éléments ont généré des revenus plus importants au niveau de la taxe foncière sur les nouvelles constructions, des droits de mutations sur les ventes de propriété et sur les tarifs pour les permis.

Soulignons qu'un peu plus de 60 % de nos revenus totaux proviennent des différentes taxes foncières, taxes directes et tarifications soit 7 449 271 \$. Quant aux dépenses de fonctionnement, la plus grande part, 31 %, va à la voirie, suivi par la sécurité publique à 22 %. L'amélioration des chemins municipaux a représenté près de 90 % des investissements réalisés en 2022 lesquels totalisent 4 471 846 \$.

## Dettes à long terme

Au 31 décembre 2022, notre dette à long terme totalisait 11 280 100 \$. Notons qu'une bonne part de ces emprunts (15%) est remboursée au moyen de taxes spéciales d'amélioration locale à la suite de projets de pavages de chemins de quartiers. Des subventions totalisant 95 168 \$ sont également à recevoir du gouvernement du Québec pour le remboursement d'une partie de ces emprunts.

## Immobilisations

En ce qui concerne nos immobilisations, celle-ci totalisent 28 510 165 \$ et sont composés en majeure partie (66%) d'infrastructures routières. Les bâtiments municipaux ont quant à eux une valeur nette de 3 096 109 \$.

## Conclusion

L'année 2022 s'est conclue sur une bonne note au niveau financier pour notre Municipalité. Je tiens à remercier mes collègues du conseil municipal pour leur collaboration et tout le personnel pour sa gestion rationnelle et consciencieuse des ressources municipales.

*Sur ce, Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre confiance et vous souhaite une belle fin de saison estivale.*

**Le Maire,**

*Marc Louis-Seize*